

Consultation nationale sur la Transformation de l'Education au GABON

Process :

- Reconnaissance des contraintes et défis ;
- Potentialités du Gabon en termes de forces et opportunités ;
- Formulation de l'engagement.

Déclaration d'Engagement du Gabon

Nous, Gouvernement gabonais, Responsables administratifs, Membres de la Société Civile, composant la communauté éducative dans son ensemble, représentés par le Ministre de l'Education Nationale, chargé de la Formation Civique, réunis à Libreville, les **23 et 24 juin 2022** dans le cadre de l'Atelier portant Consultation Nationale sur la Transformation de l'Education au Gabon, organisé par le Ministère de l'Education Nationale, avec l'appui des organisations internationales que sont : **l'UNESCO, l'UNICEF, l'UNFPA, la Banque Mondiale et l'AFD.**

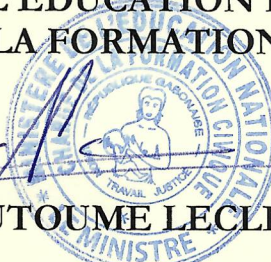

- Profondément préoccupés par l'impact de la Covid-19 sur les conditions d'enseignement-apprentissage, mais aussi sur la mise en œuvre des politiques éducatives ;
- Considérant les mécanismes de remédiation appliqués : protocoles sanitaires, documents normatifs, organisation des apprentissages, gestion des flux, migration numérique et retour à un calendrier scolaire normalisé et stabilisé ;
- Reconnaissant le rôle indispensable de l'éducation dans le combat contre l'ignorance et la pauvreté ; convaincus de ce fait, que l'accès à une citoyenneté mondiale résiliente dépend des compétences et connaissances nouvelles de haut niveau ;
- Se félicitant des réformes curriculaires en cours, axés sur l'Inclusion, les Environnements Numériques, l'Education à l'Entrepreneuriat, l'Education à la Santé Sexuelle et de la Reproduction, l'Education à la Citoyenneté et à la Paix, l'Education à l'Ecoresponsabilité, l'Education des adultes ; programmes issus de *L'Avenir en confiance*, Projet de société du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, décliné dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), et traduit par le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) en cours de mise en œuvre ;
- Notant avec une profonde préoccupation, la persistance des contraintes et défis retardant l'atteinte de l'ODD4 ; et donc conscients de la nécessaire refonte de nos objectifs, stratégies et critères de référence en matière d'éducation ;
- Conscients des contraintes financières incidentes car observant que le financement constitue, avec l'accès à une éducation de qualité, une problématique majeure pour disposer d'un système éducatif compétitif et résilient ;
- Observant également le potentiel économique du Gabon et la ferme volonté des Plus Hautes Autorités de l'Etat, manifestée par d'importants financements de programmes éducatifs ; et fort des opportunités de financements offertes par la coopération multilatérale et la solidarité agissante des partenaires au développement ;

Déclarons solennellement que nous nous engageons à :

1. Affiner et consolider, par divers mécanismes, des stratégies résilientes afin d'assurer aux Gabonais de tous âges, de tout sexe et de toute condition, **des Ecoles inclusives, équitables, sûres et saines ;**
2. Mettre en œuvre et intensifier toutes les réformes visant à la transformation du système éducatif, à travers d'instruments innovants, de manière à garantir des **apprentissages et compétences pour vivre, travailler décemment et promouvoir un développement durable ;**
3. Accélérer la généralisation desdites réformes, par une approche holistique orientée vers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des personnels enseignants, des personnels d'encadrement pédagogique, et des personnels spécialisés des établissements scolaires et instituts de formation supérieure et professionnelle, l'amélioration de leurs conditions de vie, la diversification des possibilités d'apprentissage proactives sur les contraintes et défis de la jeunesse et de la vieillesse, afin d'en faire **des enseignants transformateurs, de diffuser un enseignement novateur, gages d'une profession enseignante valorisante, motrice du développement durable.**
4. D'implémenter la digitalisation des enseignements au sein des centres de Formation professionnelles, des établissements d'enseignement scolaire, normal, technique, professionnel et universitaire ainsi que dans les centres de Perfectionnement Pédagogique et d'alphabétisation du Gabon, pour garantir la généralisation des nouveaux **Apprentissages et la transformation numérique ;**
5. Améliorer considérablement le système de prise en charge des dépenses en Education de manière à favoriser la réévaluation de ces dépenses de 20 à 35% du budget et de 3.5 à 5% du PIB ; à les restructurer avec une plus grande objectivité ; à assouplir les procédures d'exécution par souci d'efficacité ; à renforcer les capacités de mobilisation des ressources auprès des partenaires dans un environnement respectant la transparence et la responsabilité partagée.

Fait à Libreville, le 24 juin 2022

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE**



Camélia NTOUTOUME LECLERCQ